

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

CATOSAL

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un mL contient :

Substances actives :

Butafosfan	100 mg
Cyanocobalamine (vitamine B ₁₂).....	0,05 mg

Excipients :

Composition qualitative des excipients et autres constituants	Composition quantitative si cette information est essentielle pour une bonne administration du médicament vétérinaire
<i>n</i> -butanol	30 mg
Hydroxyde de Sodium (pour ajustement de pH)	
Eau pour préparations injectables	

Solution injectable claire et rose.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Bovins

Chevaux

Chiens

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Chez toutes les espèces cibles :

- Prévention et aide au traitement des hypophosphatémies et/ou carence en cyanocobalamine (vitamine B₁₂).

Chez les bovins :

- Aide au rétablissement de la rumination suite au traitement chirurgical du déplacement de la caillette associée à une cétose secondaire.
- Traitement complémentaire de la fièvre de lait en plus de la thérapie Ca/Mg.
- Prévention de l'apparition de la cétose, si administré avant le vêlage.

Chez les chevaux :

- Thérapie d'appoint chez les chevaux souffrant d'épuisement musculaire.

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

3.4 Mises en garde particulières

Aucune.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

L'administration intraveineuse doit se faire très lentement car des cas de choc circulatoire peuvent être associés à une injection trop rapide.

Chez les chiens souffrant d'insuffisance rénale chronique, le médicament vétérinaire ne doit être utilisé qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire responsable.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'un des ingrédients doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Ce médicament vétérinaire peut provoquer une irritation de la peau et des yeux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'exposition accidentelle, rincer abondamment la zone affectée avec de l'eau.

L'auto-injection doit être évitée. En cas d'auto-injection accidentelle, consulter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Se laver les mains après utilisation.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Bovins, chevaux et chiens :

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :	Douleur au site d'injection ¹
Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Choc circulatoire ²

¹ Rapportée après administration sous-cutanée chez le chien.

² En cas de perfusion intraveineuse rapide.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir également la rubrique « Coordonnées » de la notice.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Peut être utilisé pendant la gestation et la lactation chez les vaches.

La sécurité du médicament vétérinaire n'a pas été établie pendant la gestation et la lactation chez les juments et les chiennes. Les études de laboratoire sur les rats n'ont pas mis en évidence d'effets tératogènes, fœtotoxiques ou maternotoxiques. L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

3.9 Voies d'administration et posologie

Bovins et chevaux :

Voie intraveineuse.

Chiens :

Voie intraveineuse, intramusculaire ou sous-cutanée.

Il est recommandé de réchauffer la solution à la température du corps avant de l'administrer.

La dose dépend du poids corporel (pc) de l'animal et de son état.

Espèces	Dose butafosfan (mg/kg pc)	Dose cyanocobalamine (mg/kg pc)	Volume de la dose du médicament vétérinaire	Voie d'administration
Bovins Chevaux	5–10	0,0025–0,005	5–10 mL/100 kg	i.v.
Chiens	10–15	0,005–0,0075	0,1–0,15 mL/kg	i.v., i.m., s.c.

Chez les vaches, lors du traitement associé à une cétose secondaire, la dose recommandée doit être administrée pendant trois jours consécutifs.

Chez les vaches, pour la prévention de la cétose, la dose recommandée doit être administrée pendant trois jours consécutifs au cours de la période de 10 jours précédant la date prévue du vêlage.

Pour les autres indications, le traitement doit être répété si nécessaire.

Pour des ponctions multiples du flacon, il est recommandé d'utiliser une aiguille d'aspiration ou une seringue multidose afin d'éviter un percement excessif du bouchon. Le bouchon peut être percé en toute sécurité jusqu'à 10 fois.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Chez les bovins, aucun effet indésirable n'a été rapporté après des administrations intraveineuses jusqu'à 5 fois la dose recommandée.

Chez les chiens, à l'exception d'un léger gonflement transitoire au point d'injection, aucun autre effet indésirable n'a été rapporté après des administrations sous-cutanées jusqu'à 5 fois la dose recommandée.

Aucune donnée de surdosage n'est disponible pour les chiens après des administrations intraveineuses ou intramusculaires.

Aucune donnée de surdosage n'est disponible pour les chevaux.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Bovins et chevaux :

Viande et abats : zéro jour.

Lait: zéro heure.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QA12CX99.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

Le butafosfan est un composé organique de phosphore produit synthétiquement. Il est utilisé comme source exogène de phosphore, qui est importante pour le métabolisme énergétique. Il est essentiel pour la gluconéogenèse car la plupart des intermédiaires de ce processus doivent être phosphorylés.

La cyanocobalamine est une vitamine unique contenant du cobalt qui est une forme semi-synthétique de la vitamine B₁₂. Elle fonctionne comme cofacteur pour deux des enzymes importantes dans la synthèse des acides gras et dans la biosynthèse du glucose à partir du propionate. La cyanocobalamine appartient à la famille des vitamines B hydrosolubles synthétisées par la flore microbienne du tube digestif des animaux domestiques (préestomacs et gros intestin).

Administrée par voie parentérale, la cyanocobalamine est directement disponible comme source de vitamine B₁₂.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Le butafosfan est rapidement absorbé à partir du site d'injection lorsqu'il est administré par voie sous-cutanée ou intramusculaire. La concentration plasmatique maximale est atteinte environ 30 minutes après l'administration. Le butafosfan est distribué dans le foie, les reins, les muscles et la peau/graisse et est rapidement excrété, principalement dans l'urine (74 % au cours des 12 premières heures), tandis que moins de 1 % est excrété dans les fèces.

Dans les études réalisées chez les bovins après l'administration intraveineuse d'une dose unique de 5 mg/kg de poids corporel, l'élimination est relativement rapide, avec une demi-vie terminale de 3,2 heures. Chez les vaches, il a été établi que l'excrétion dans le lait était faible.

Dans les études sur les chevaux, après administration intraveineuse de butafosfan à une dose de 10 mg/kg de poids corporel, la valeur C_{max} a été atteinte en 1 minute, tandis que le temps de demi-vie est d'environ 78 minutes.

Dans les études menées chez le chien après l'administration sous-cutanée d'une dose unique de 20 mg/kg de poids corporel, l'absorption et l'élimination du butafosfan sont relativement rapides. Le T_{max} chez le chien est de 0,75 h, tandis que la demi-vie terminale est d'environ 9 heures.

La cyanocobalamine est rapidement et largement absorbée dans le sang après administration sous-cutanée ou intramusculaire aux animaux. Dans le sérum, elle est liée à des protéines de transport spécifiques appelées transcobalamines. Elle est largement distribuée dans tous les tissus et tend à s'accumuler dans le foie. Les principales voies d'excrétion de la vitamine B₁₂ absorbée sont l'urine, la bile et les fèces. L'excrétion urinaire de la vitamine B₁₂ non métabolisée par filtration glomérulaire rénale est minime et l'excrétion biliaire par les fèces est la principale voie d'excrétion. Une grande partie de la cobalamine excrétée dans la bile est réabsorbée ; au moins 65 à 75 % sont réabsorbés dans l'iléon par le mécanisme de transport actif du "facteur intrinsèque".

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente :

- Flacon de 100 mL : 5 ans.
- Flacon de 50 mL et 250 mL : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

5.3 Précautions particulières de conservation

Ne pas congeler.

Protéger de la lumière.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon en verre brun de type II (50 mL, 100 mL) ou de type I (250 mL).

Chaque flacon est fermé par un bouchon en chlorobutyle et un capuchon de fermeture à bride.

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les médicaments ne doivent pas être éliminés par le biais des eaux usées ou des ordures ménagères.

Utiliser des systèmes de reprise pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en sont dérivés, conformément aux exigences locales et aux systèmes de collecte nationaux applicables au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

ELANCO
HEINZ-LOHMANN-STRASSE 4
27472 CUXHAVEN
ALLEMAGNE

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/9269123 2/1992

Boîte en carton de 1 flacon de 100 mL

Boîte en carton de 1 flacon de 50 mL

Boîte en carton de 1 flacon de 250 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

12/02/1992 - 07/11/2011

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

26/06/2024

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).